

NOTE D'ORIENTATION SUR L'INCLUSION DES MERES  
CELIBATAIRES DANS LES RÉSEAUX SOCIO-  
COMMUNAUTAIRES POUR LA PROMOTION DE LA SSRAJ

Préparé par Diane Mpinganzima, Consultante

Juin 2021

## Table des matières

<b>LISTE DES ACRONYMES.....</b>	<b>2</b>
<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>II. PRINCIPE DE DEPART : .....</b>	<b>3</b>
<b>III. ETAPES DE L'INCLUSION DES MERES CELIBATAIRES DANS LES RESEAUX SOCIO-COMMUNAUTAIRES .....</b>	<b>4</b>
<b>III.1 Atelier de réflexion avec les partenaires sur les modalités pratiques d'identification des mères célibataires .....</b>	<b>4</b>
<b>III.2 Identification .....</b>	<b>5</b>
<b>III.3 Sélection des jeunes mères célibataires membres potentiels des GMC autour du CDS .....</b>	<b>6</b>
<b>III.4. Ateliers d'orientation des mères célibataires sur leur intégration dans les réseaux socio communautaires.....</b>	<b>7</b>
<b>III.5 Ateliers de formations des membres des GMC sur les CVC.....</b>	<b>8</b>
<b>III.6 Organisation des MC en groupement et accompagnement dans la mise en place des organes.....</b>	<b>8</b>
<b>III.7. Accompagnement psycho-social.....</b>	<b>9</b>
<b>III.8. Accompagnement individuel de préparation pour les volontaires au témoignage .....</b>	<b>9</b>
<b>IV. IMPLICATION DES GMC DANS LES RESEAUX SOCIOCOMMUNAUTAIRES.....</b>	<b>10</b>
<b>IV.1 Participation des MC dans l'élection des membres des comités.....</b>	<b>10</b>
<b>IV.2 Participation dans l'élaboration des PAA des réseaux .....</b>	<b>10</b>
<b>IV.3 Renforcement des capacités des membres des GMC en leadership et participation communautaire autour de la SSRAJ et PF.....</b>	<b>11</b>
<b>IV.4. Témoignages pendant les séances organisées par les animateurs (dans les écoles et communautés .....</b>	<b>12</b>
<b>V. ETAPES, ACTEURS CLES, OUTILS ET MECANISMES DE ROUTINISATION DE L'INCLUSION DES GMC DANS LES RSPJ .....</b>	<b>13</b>
<b>VI. CONCLUSION.....</b>	<b>14</b>
<b>VII. ANNEXES .....</b>	<b>15</b>

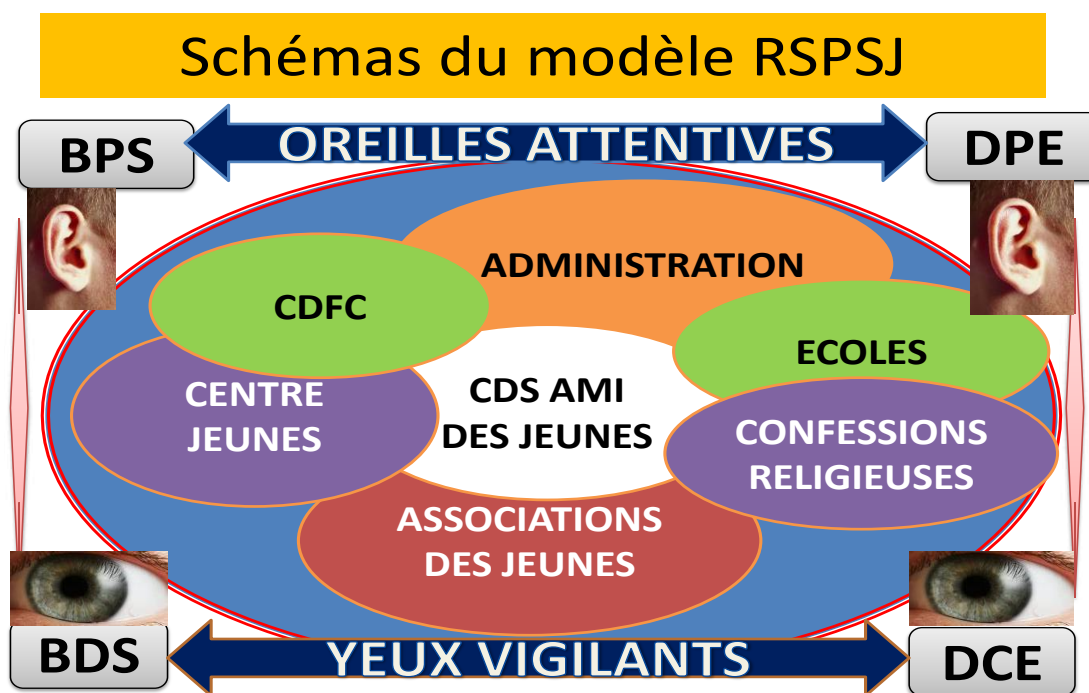
## LISTE DES ACRONYMES

AR	Aire de Responsabilité
ASBL	Associations Sans But Lucratif
ASC	Agents de Santé Communautaire
BD	Base de données
BDS	Bureau du District Sanitaire
BPS	Bureau Provincial de la Santé
CAP	Couple Année Protection
CDFC	Centre de Développement Familial et Communautaire
CDS	Centre de Santé
CVC	Compétences à la Vie Courante
GMC	Groupement des Mères Célibataires
IEC/CCC	Information- Education- Communication/ Communication pour le Changement de Comportement
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
MC	Mères célibataires
ONG	Organisations Non Gouvernementales
PAA	Plan d'Action Annuelle
PF	Planification Familiale
PNSR	Programme National de Santé de la Reproduction
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RSPSJ	Réseautage Sociocommunautaire pour la Promotion de la Santé des Jeunes
SR	Santé Reproductive
SDSR	Santé, Droits Sexuels et Reproductifs
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
SSRAJ	Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et des Jeunes
VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine
VSBG	Violences Sexuelles et Basées sur le Genre
VSLA	Village Savings and Loan Associations

## I. INTRODUCTION

Cette note est destinée à l'équipe du projet SDRS, aux ASBL partenaires, aux réseaux sociocommunitaires et à tout autre partenaire qui souhaiterait mener des interventions visant à orienter les intervenants pour l'inclusion des mères célibataires dans les interventions des réseaux sociocommunitaires. Elle décrit les étapes et la finalité de l'inclusion des mères célibataires. Son objectif est donc d'harmoniser et optimiser les interventions visant l'inclusion des jeunes mères au sein des réseaux dans les 3 provinces appuyées par le projet SDRS ou ailleurs. L'élaboration de cette note se réfère au schéma conceptuel de l'approche réseautage sociocommunitaire<sup>1</sup> suivant :

### Schéma conceptuel



## II. PRINCIPE DE DEPART :

Dans la culture burundaise, les mères célibataires constituent un groupe de jeunes discriminé compte tenu de leurs grossesses hors mariages, mais l'expérience de travail avec l'association Senge à Fota en commune Ndava, province Mwaro a prouvé qu'une fois accompagnées, les jeunes mères célibataires peuvent exploiter leurs potentialités et devenir de vrais agents de changement. Cette expérience a fait que les acteurs des autres réseaux de la zone d'intervention ont demandé l'accompagnement des jeunes devenues mères célibataires.

<sup>1</sup> Groupements de mères célibataires appartiennent à la catégorie des associations des jeunes

Le projet SDRS a répondu à cette demande mais l'intention n'est pas de développer un projet vertical d'appui aux MC mais d'intégrer les MC dans les RSPJ en tant que groupes de jeunes ayant des spécificités et aussi ayant des potentialités à mettre à contribution dans l'éducation des autres jeunes à travers le témoignage de leur vécu.

### **III. ETAPES DE L'INCLUSION DES MERES CELIBATAIRES DANS LES RESEAUX SOCIO-COMMUNAUTAIRES**

Dans les points qui suivent, il est décrit les étapes de l'inclusion spécifiques pour les mères célibataires dans les réseaux sociocommunautaires pour la promotion de la SSRAJ.

#### **III.1 Atelier de réflexion avec les partenaires sur les modalités pratiques d'identification des mères célibataires**

**Participants :** Administrateurs communaux, BPS, BDS, PNSR, ASBL partenaires, SENGE

**Objectifs :**

1. Avoir une compréhension commune des limites et potentialités des jeunes mères célibataires dans la promotion de la SSRAJ et la prévention des VSBG dans les aires de responsabilité des CDS à réseaux appuyés par la GIZ/Santé ;
2. Valider le questionnaire d'identification des mères célibataires dans les aires de responsabilité des CDS à réseaux appuyés par la GIZ/Santé ;
3. Se convenir sur les modalités pratiques de l'identification de ces jeunes mères célibataires.

**Résultats/Produits :**

1. Protocole de l'identification validé
2. Profil des identificateurs/trices validé
3. Critères de sélection des identificateurs/trices déterminés
4. Questionnaire d'identification auprès des jeunes mères célibataires validé

A l'issue des discussions, les participants se sont convenu sur les critères suivants pour les personnes qui vont identifier les mères célibataires dans la communauté :

- Etre de sexe féminin
- Avoir l'âge compris entre 25 et 35 ans,
- Résider dans l'AR du CDS concerné (CDS à réseau appuyé par la GIZ Santé),
- Avoir un niveau de formation minimum A2 ou humanités générales, LP2 ou équivalent,
- Etre membre de l'association SENGE là où elle existe
- Ne pas être lié par un contrat de travail

L'identification a été faite par les identificatrices guidée par les agents de santé communautaire. C'est important d'impliquer les ASC comme ils connaissent mieux les MC et ont la facilité de s'introduire dans les ménages.

Le recrutement des identificatrices au niveau de l'aire de responsabilité du CDS a été fait par les comités des réseaux sociocommunautaires autour des CDS avec l'appui /suivi des BDS, Administration Communale, et l'ASBL partenaire de la GIZ Santé

Comme ce sont les CDFC qui ont un rôle clé dans les questions sociaux (inclusion et de protection sociale) au niveau des provinces et que ce sont des structures décentralisées jusqu'au niveau communautaire, leur participation à cet atelier était requise. La participation active d'une représentante des mères célibataires (présidente de l'association Senge) a permis aux administratifs de comprendre facilement la pertinence de cette identification.

### **III.2 Identification**

**Participants :** les participants à cette identification varient selon les étapes décrites dans cette section. Il en est de même que les résultats/produits.

#### **Objectif :**

Identifier les caractéristiques sociodémographiques des mères célibataires identifiées, l'âge de survenue des grossesses non désirées, les connaissances sur la santé sexuelle et reproductive des mères célibataires.

#### **III.2.1 Recrutement des jeunes filles identificatrices par les comités des réseaux et ASBLs**

Le recrutement des identificatrices a été réalisé par les comités des réseaux sur base des critères préétablis conjointement avec les Administrateurs communaux, BPS, BDS, PNSR, ASBL partenaires, SENGE lors de l'atelier de réflexion avec ces parties prenantes. Ces critères sont en annexe à cette note.

#### **III.2.2 Formation des enquêtrices sur le questionnaire d'enquête et méthodologie de collecte**

Les identificatrices qui ont été formées sur l'éthique en matière de recherche, les techniques d'enquêtes, le contenu du questionnaire. Une fiche de consentement qui a été utilisé pour chaque jeune mère célibataire est en annexe.

#### **III.2.3 Identification proprement dite**

Cette activité a été réalisée sous forme d'enquête ménage pendant une période de 5 jours. L'objectif était de relever les données sociodémographiques et les informations sur les conditions de ces mères célibataires autour de ces grossesses chez les adolescentes.

### III.2.4 Traitement des données et rapport

Pour pouvoir traiter les données sur les jeunes mères célibataires identifiées, les questionnaires complétés ont été saisis dans un masque de saisie créé dans le logiciel CSPro et le traitement et l'analyse des données ont été réalisés avec SPSS. Le rapport d'analyse fournit les détails sur les croisements d'informations réalisés pour générer un rapport global sur cette enquête.

### III.3 Sélection des jeunes mères célibataires membres potentiels des GMC autour du CDS

Les membres potentiels des GMC ont été identifiés sur base de critères suivants qui ont été pondérés pour opérer cette sélection<sup>2</sup> :

- Age actuel,
- Age à la première grossesse,
- Nombre de grossesses/enfants,
- Niveau d'étude actuel,
- Représentativité des collines des AR du CDS
- Disponibilité dans l'AR

Volonté exprimée pour faire partie du groupement de mères célibataires

Critères	Pondération				
	Université (au moins 1e année réussie)	11è-Diplôme secondaire	7è-10è	5è-6è année	Avant 5e année
Niveau d'étude	7	5	3	1	Exclue
Age actuel	Inférieur 15 ans	Inférieur à 20 ans	Inférieur à 25 ans	Inférieur 30 ans	plus de 30
	3	4	5	2	Exclue
Age à la naissance du premier enfant	Inférieur 15 ans	Inférieur 20 ans	Inférieur 25 ans	Inférieur 30 ans	plus de 30
	4	3	2	1	Exclue
<b>Critères d'inclusion</b>					
Nbre de grossesses	1ère grossesse en cours				
Nbre d'enfants vivants	1 seul enfant vivant				
<b>Critères de cooptation</b>					
Avoir repris l'école					
Circonstances de la grossesse					
Proximité					
Religion					

<sup>2</sup> Cfr le fichier Excel sur les pondérations des critères.

### **III.4. Ateliers d'orientation des mères célibataires sur leur intégration dans les réseaux socio communautaires**

#### **Objectifs :**

Faire connaissance avec les mères célibataires choisies et faire une validation définitive

- Orienter les jeunes mères célibataires identifiées sur l'approche de réseautage socio communautaire autour des CDS et leurs contributions
- Echanger sur la formation des groupements des mères célibataires autour des CDS

Ainsi, le but de ces ateliers est de leur informer sur le fonctionnement des réseaux et de susciter leur intérêt à faire partie intégrante de ces réseaux sociocommunautaires en apportant leur pierre dans la promotion de la SSRAJ dans l'aire de responsabilité de leur CDS. L'objet est aussi de leur expliquer les critères qui ont été appliqués pour effectuer une pré-sélection des MC qui seront accompagnés dans leurs GMC. A cette étape et lors des formations sur les CVC, les titulaires des CDS doivent jouer un rôle important pour préparer la viabilité et la pérennité de ces groupements et de leurs interventions en SR.

Ces ateliers ont été une bonne occasion pour exprimer les attentes réciproques entre les GMC et les réseaux dans l'ensemble:

#### **❖ Les attentes des GMC vis-à-vis des réseaux :**

- Une représentation au sein du comité réseau
- Multiplier les renforcements des capacités pour donner les messages de qualité en rapport avec la SR,
- Appui technique et financier,
- Le matériel éducatif nécessaire

#### **❖ Les attentes des réseaux vis-à-vis des GMC :**

- Encadrer les autres jeunes en leur donnant des témoignages de leur vécu en tant que MC
- Rappporter au niveau du réseau des activités faites
- La représentation et la participation du groupement dans le réseau socio communautaire
- Le bénévolat

A cette étape, le CDFC devrait être représenté car il joue un grand rôle dans l'encadrement des groupes défavorisés, les impliquer systématiquement car leur appui psychosocial est important

Il serait important déjà à cette étape de renforcer l'idée de la pertinence d'un groupement autonome (qui ne dépend pas du projet qui a facilité sa mise en place) à double objectif : jouer un rôle clé en SR au niveau de leur réseau et se soutenir mutuellement pour dépasser l'état de vulnérabilité créée par la survenue d'une grossesse non désirée.



### III.5 Ateliers de formations des membres des GMC sur les CVC

Ces ateliers de formations ont concerné 435 membres des GMC. Ils ont duré 5 jours chacun et ont mis l'accent particulier sur les thèmes suivants :

- SR (PF, IST VIH, VSBGs, puberté et corps de l'adolescence),
- Communication à travers des témoignages,
- Estime de soi
- Nutrition
- Rôles et qualité d'une jeune mère célibataire leader
- Entrepreneuriat, structuration et fonctionnement d'un groupement, épargne crédit

Lors de ces formations, les Modules : CVC, VSLA, la boîte à image des ASC-Nutrition ont été utilisés. Les équipes des formateurs étaient mixtes : PNSR, BDS, BPS, ASBL, Equipe GIZ Santé. Un pré-test et un post test ont été administrée aux mères célibataires, au début et à la fin de la formation sous forme de test du niveau d'estime de soi. Pour réaliser ce test, il faudrait faire le post l'évaluation au moins un mois après. Ce n'était pas facile pour les MC de compléter les différents niveaux de l'échelle de l'estime de soi, donc il serait mieux de proposer autre chose de léger avec une échelle à peu de modalités (adapter l'échelle).

### III.6 Organisation des MC en groupement et accompagnement dans la mise en place des organes.

L'accompagnement des MC dans la structuration des groupements n'est pas une fin en soi, ils ne sont que des portes d'entrée pour les interventions de SSRAJ. Le 1<sup>er</sup> objectif visé ici est donc l'émergence des mères célibataires leaders pour remorquer les jeunes, y compris les autres mères célibataires dans la prévention des grossesses chez les jeunes et adolescentes. Cet accompagnement pour la constitution des groupements et la mise en place des organes par les MC a suivi les étapes clés suivants :

- Une période de 3 mois a été observée après la formation sur les CVC afin de leur permettre de prendre la décision de s'organiser en groupement.
- Reprise de contact par les CDS et les CDFC avec les MC qui ont demandé un appui en organisation de groupement et mise en place des organes de gestion.
- Visite de suivi de quelques groupements lors des réunions des membres des GMC et développement de thèmes sur l'estime de soi.
- Visites de suivi dans les réseaux pour informer les comités, les animateurs sur la contribution éventuelle de ces MC dans l'éducation des jeunes sur la SR au sein des écoles et dans la communauté.

Les GMC sont actuellement constitués bien qu'ils sont à des niveaux différents quant à leur fonctionnement et dynamisme. Une mise en réseau des GMC à travers un atelier d'échange d'expérience, un groupe watshup des présidentes des groupements, au niveau communale et provinciale est nécessaire. Ceci pourrait les aider à mutualiser leurs efforts pour des

réflexions sur des actions de plaidoyer afin d'élever leur voix contre les abus et exploitations des jeunes filles.

### **III.7. Accompagnement psycho-social**

Les jeunes mères célibataires ont des besoins divers surtout en matière d'accès à l'information sur leurs droits. Leur accompagnement nécessite l'intervention de plusieurs acteurs. Des groupes de paroles sont également nécessaires pour ces jeunes mères célibataires afin de leur permettre de partager leurs expériences, de se conseiller mutuellement et de se renforcer dans leur estime de soi.

Le CDFC a dans ses attributions, l'assistance sociale aux vulnérables. Lors des réunions de routine des mères célibataires membres des GMC, il est important d'insérer les thèmes comme : les droits de l'enfant, la loi sur les VSBG, le code des personnes et de la famille, le code des procédures pénales, le code pénal, etc... Les responsables de ces groupements peuvent solliciter l'appui des CDFC et des points focaux VSBG dans les tribunaux de grande instance pour accéder à ces informations importantes pour elles.

Ces jeunes filles ont également besoin d'un accompagnement au niveau des instances administratives, judiciaires et juridiques, lors de la recherche de paternité de leurs enfants, lors de la recherche du droit d'héritage soit pour elles ou pour leurs enfants, lors de l'enregistrement tardive de leurs enfants etc...

### **III.8. Accompagnement individuel de préparation pour les volontaires au témoignage**

Lors des séances de thérapie collectives à l'intention des MC membres des GMC qui sont organisées avec l'appui des psychologues, les MC ont eu à partager leurs témoignages et celles qui sont potentiellement capables de témoigner ont été ciblées. Le ciblage pourrait donc se baser sur les critères suivants :

- Avoir la volonté de partager son témoignage
- Accepter de collaborer avec l'animateur/trice du réseau au niveau communautaire ou scolaire
- Etre formée sur le guide du témoignage
- Etre capable de structurer son témoignage

Ainsi, le partage de son propre témoignage revêt un caractère bénévole. La sélection de ces jeunes MC prêtes à témoigner doit donc se faire sur une base volontaire pour éviter de créer des attentes non fondées quant à d'éventuels avantages pécuniaires mais aussi sur base de leurs compétences communicationnelles. Pour cela un renforcement des capacités sur la communication (comment témoigner) est nécessaire. Un guide pour le témoignage a été développé et un renforcement des volontaires au témoignage sera réalisée avec l'appui du projet en collaboration avec les partenaires institutionnelles afin de garantir la pérennité de leur mise à contribution des GMC.

Pour cela, une fiche d'engagement personnel (en Kirundi) est nécessaire d'être signé individuellement. Une fiche appropriée a été développée et est en annexe. Pour se soutenir mutuellement, chaque mère célibataire désigne une autre fille de son choix pour travailler ensemble lors des témoignages. Le rôle de la compagne choisie est de l'aider à dissiper la peur et de lui aider à gérer les difficultés éventuelles avant, pendant et après le témoignage. Le nombre de groupes de témoignages peut varier en fonction du choix des Mères Célibataires.

En plus des témoignages, les MC sont appelées aussi à fournir des conseils pour orienter les jeunes sur les problèmes qu'ils rencontrent touchant à leur santé sexuelle et reproductive. Pour cela, un schéma de counseling a été produit afin de leur doter d'un outil avec des informations fiables. Il a été pré testé et validé avec elles. Une formation pratique sur l'utilisation de ce schéma de counseling sera réalisée à leur intention. Les GMC recevront une séance d'information sur la loi régissant les ASBL pour amorcer la recherche de leur reconnaissance. Il est important de mesurer chaque année, l'évolution de l'estime de soi des membres des GMC.

#### **IV. IMPLICATION DES GMC DANS LES RESEAUX SOCIOCOMMUNAUTAIRES**

L'augmentation du pouvoir d'agir et la conscientisation des MC sur la SSR et sur leurs besoins constituent également des finalités populationnelles du projet SDR. Dans les points qui suivent, il est décrit les étapes ou les stades dans lesquels elles sont impliquées afin d'accroître leurs pouvoir d'agir dans les réseaux.

##### **IV.1 Participation des MC dans l'élection des membres des comités**

Les membres des comités des réseaux sont issus des organisations et des structures membres des réseaux sociocommunitaires autour du CDS. Chaque structure ou organisation organise une élection pour choisir une personne qui les représente dans le comité. Selon les directives pour la mise en place des réseaux sociocommunitaires pour la promotion de la SSRAJ, les comités des réseaux sont renouvelés une fois l'année. La participation des mères célibataires se situe à deux niveaux : en tant qu'électrices et en tant que candidates. Les élections sont organisées par le comité sortant.

Le jour des élections du comité, les candidats se proposent selon les postes à pourvoir et selon l'appréciation de ses propres capacités, bref selon son estime personnelle. Les candidats exposent la motivation pour leur candidature. Les GMC doivent se réunir en préparation de l'assemblée générale électorale pour analyser les avantages et les potentialités d'être élues dans les comités des réseaux et quel poste pourvoir.

##### **IV.2 Participation dans l'élaboration des PAA des réseaux**

Lors des ateliers de planification annuelle des réseaux, les responsables des groupements des MC sont invitées pour donner leurs contributions au PAA. Ces réunions sont une occasion de les mettre en contact avec les décideurs au niveau des réseaux, au niveau des

CDS et avec les administratifs à la base. Un espace leur est donné pour expliquer le fonctionnement de leur groupement. A cette étape, un schéma de communication entre les animateurs et les mères célibataires membres du groupement est nécessaire d'être établi. Ceci permettra de structurer le schéma pour voir quel animateur/trice va collaborer avec quelles MC. Une préparation préalable entre les GMC et les ASBL partenaires pour fructifier cette opportunité a lieu. Il convient également que les représentants des MC dans les réseaux organisent des réunions préparatoires pour recueillir les doléances de leurs pairs et donner le feed back après chaque réunion du réseau.

Ainsi, comme tous les membres des GMC ne participent pas en présentiel dans l'élaboration des PAA, leur participation passent par plusieurs processus comme pour les autres structures membres des réseaux comme ci-dessous résumés.

- Recueil des doléances et propositions des MC lors des réunions mensuelles
- Participation des représentants des MC dans le comité du réseau
- Partage du contenu du PAA dans une des réunions habituelles des GMC afin de clarifier leurs rôles dans la mise en œuvre du PAA
- Feedback des réunions du comité aux membres des GMC par la représentante du GMC au comité quant à l'avancement de la mise en œuvre du PAA.

#### **IV.3 Renforcement des capacités des membres des GMC en leadership et participation communautaire autour de la SSRAJ et PF.**

Pour que les MC soient des actrices à part entière dans les réseaux sociocommunautaires, leur représentativité dans les comités des réseaux est l'une des clés les plus importantes. L'intervention du projet SDSR les a donc renforcés pour les aider à se positionner en tant que candidat lors des élections de renouvellement des comités. Elles doivent donc prendre conscience de leurs rôles en tant que leaders dans la promotion de SSRAJ et en particulier en luttant contre tout ce qui mine cette santé chez les jeunes.

L'intervention du projet SDSR les préparer à élire et à se faire élire. Partant des défis de SSRAJ existant dans chaque AR, un plan de lutte sera élaboré pour être soumis au comité lors des ateliers de planification. Un guide sur les élections du comité sera actualisé avec elles. Cela leur permettra de se familiariser avec cette pratique d'élection et de se positionner pour entrer en concurrence avec les autres acteurs.

Pour qu'elles soient de vrais leaders dans la communauté, il est important pour les GMC de :

- Donner leur rapport d'activités au réseau pour qu'ils soient au courant de leurs activités et pouvoir mieux les soutenir
- Initier des AGR commune en vue de renforcer la cohésion des membres

- Enclencher des réflexions internes impliquant tous les membres pour clarifier l'orientation des GMC dans les statuts afin de renforcer leurs valeurs et améliorer leur identité
- Se renforcer mutuellement pour pouvoir aider les autres jeunes avec confiance
- Développer des stratégies pour la recherche des perdues de vue
- Informer tous les membres sur le fonctionnement des réseaux et le rôle des GMC

#### **IV.4. Témoignages pendant les séances organisées par les animateurs (dans les écoles et communautés)**

Les MC ont été orientées sur le fonctionnement des réseaux et ont été formées sur les CVC dans la perspective de les préparer à partager leurs témoignages aux autres jeunes filles. Les MC membres des réseaux qui sont prêtes à témoigner ont besoin d'être préparées davantage pour gérer leurs situations avant de partager leur témoignage, pendant la séance et après le partage de son témoignage. Cette préparation est nécessaire vis-à-vis d'elle-même pour gérer ses propres ressentiments, ses émotions et les réactions de ses pairs, de ses parents et de la communauté environnante d'une façon globale.

**Avant le témoignage**, la jeune fille a besoin de se concerter avec l'animateur pour cadrer le témoignage avec le thème de la séance et mieux gérer le temps. En revanche, l'animateur doit être préparé sur les attitudes à adopter pour mieux cadrer la séance. La MC doit également se décider si elle se fait appuyer par une autre jeune fille et l'aviser à l'avance.

**Pendant le témoignage**, l'animateur doit être capable de gérer le public et la MC en cas d'émotions. La MC quant à elle doit structurer son témoignage pour attirer l'attention des autres jeunes sur des situations qu'elles négligent ou ignorent généralement.

Une grossesse en dehors du mariage est non seulement un problème individuel mais est aussi un problème familial et communautaire. Pour cela, les MC ont besoin de protection ou de médiation **après le témoignage** pour amortir les conséquences que ce témoignage peut avoir sur elle et sur sa famille. Il est donc important que le projet renforce les membres des comités des réseaux pour jouer ce rôle dans la communauté.

## V. ETAPES, ACTEURS CLES, OUTILS ET MECANISMES DE ROUTINISATION DE L'INCLUSION DES GMC DANS LES RSPJ

Les activités proposées, les acteurs clés, les outils et mécanismes de routinisation identifiés ne sont pas exhaustifs. Tout dépend de la réalité de chaque aire de responsabilité du CDS. La période proposée tient compte du fait que les interventions sur terrains ou les activités de conception ne sont pas recommandées durant les six derniers mois du projet. C'est pour cela que le gros des activités ont été concentrées en 2022 (année 2 de l'élaboration de cette note).

N°	Activités	Reponsables	Chronogramme			Remarques
			Année 1	Année 2	Année 3	
	<b>Activités préalables à la dissémination</b>					
1	Elaborer le schéma de counseling sur les questions des jeunes en SR (y compris le prétest et la validation de cet outil)	PNSR/GIZ/Consultant	x			Le prétester avec les MC
2	Elaborer une fiche d'engagement personnel à témoigner	GIZ	x			La prétester avec les MC
3	Etablir une chaîne de collaboration et communication téléphonique et entre les MC prêtes à témoigner et les animateurs	ASBL et comités des réseaux	x			Tenir compte de la proximité (écoles, collines)
4	Former les MC sur le leadership et participation communautaire	GIZ/ASBL partenaires	x			
	<b>Activités de dissémination de la note</b>					
1	Valider la note avec les ASBLs partenaires et la Consultante	GIZ	x			
2	Préparer une présentation unique pour la dissémination de la note pour tous les réseaux et à tous les GMC et l'imprimer	GIZ/ASBL		x		
3	Disséminer le contenu de la note et ses annexes (outils) aux membres des GMC	GIZ/ASBL/DS		x		Dans leurs réunions ordinaires
4	Disséminer le contenu de la note et ses annexes (outils) aux membres des comités des réseaux existants	GIZ/ASBL		x		
5	Disséminer le contenu de la note aux membres des comités des réseaux	GIZ/ASBL/DS		x		Dans une des réunions mensuelles
6	Organiser un atelier de dissémination du contenu de la note et ses annexes aux autres intervenants (étatiques, ONG et PTF et autres membres des comités des réseaux appuyés par d'autres partenaires)	PNSR/GIZ/Consultant en capitalisation-pérenisation			x	Combiner cette dissémination avec la dissémination d'autres outils existants

## VI. CONCLUSION

L'inclusion des MC en tant que groupe de jeunes vulnérables dans les réseaux sociocommunautaires prend son essence dans le fait que ces jeunes filles sont discriminées. L'expérience du projet SDRS a permis de constater qu'elles ont des atouts dans l'éducation des autres jeunes par le témoignage de leur vécu. Toutefois pour arriver à cette étape, elles nécessitent un accompagnement pointu pour renforcer leur estime de soi et leur acceptabilité dans la communauté.

En définitive, comme mentionné au début dans le cadre conceptuel, l'accompagnement des GMC leur permettra de trouver leur place dans la communauté, d'avoir un statut social valorisé et de contribuer à augmenter la demande des services de SR par les jeunes, notamment la demande d'informations (services d'IEC/CCC) et à améliorer l'accès aux services pour les jeunes. La collaboration avec les GMC va également pousser les CDS à prendre en compte leurs spécificités et leurs potentialités.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Fiche d'engagement individuel à témoigner

Réseau autour du CDS de :.....

#### Formulaire d'engagement à partager mon témoignage

Nom de la MC : \_\_\_\_\_

Je confirme par le présente, avoir pris connaissance du rôle de mon GMC dans le réseau sociocommunautaire autour du CDS \_\_\_\_\_

En signant ce formulaire, je m'engage à :

- Collaborer avec les animateurs/trices du réseau autour du CDS \_\_\_\_\_
- Partager mon témoignage gratuitement afin de contribuer à l'IEC/CCC des autres jeunes;

En foi de quoi, je signe à (colline) \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_

Signature de la mère célibataire :

MERCI DE REMETTRE CE FORMULAIRE A L'ANIMATEUR/TRICE